



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Le Premier Ministre

**MEMORANDUM
A TOUS LES ORDONNATEURS DES INSTITUTIONS
DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

**Lettre de cadrage
du Projet de Loi de Finances 2017-2018**

Mesdames, Messieurs,

L'instabilité politique et la récurrence des chocs naturels ajoutées à la faiblesse des structures de l'État nous laissent un pays fragilisé, en proie à des problèmes humanitaires et environnementaux importants. Le recul de la croissance et la remontée de l'inflation au cours des deux dernières années ont conduit à une rapide chute des revenus réels et sapé les efforts pour la réduction de la pauvreté. Il est important de prendre la mesure de la situation et d'agir avec le sens de l'urgence que cela requiert pour faire face aux défis majeurs qui affectent les conditions d'existence de notre nation et donner confiance dans l'avenir.

Le budget 2017-2018 est le premier budget du quinquennat du Président Jovenel Moïse, il doit être suffisamment ambitieux pour ancrer la vision d'une Haïti prospère, réconciliée et renouée avec la croissance, mais aussi suffisamment réaliste pour intégrer la mesure des contraintes réelles et s'engager à les dépasser. L'évolution économique récente montre que les politiques et réformes doivent être assez fortes pour renverser les tendances actuelles. En effet,

- Le rythme de croissance s'est affaïssé sur les deux dernières années, induisant une dégradation du PIB per capita, à cause notamment de la longue période électorale, des perturbations climatiques, particulièrement des destructions causées par l'ouragan



Le Premier Ministre

Matthew en octobre 2016. En conséquence, la croissance projetée à 2,2% en début d'exercice, a été revue à la baisse à 1,1% ;

- La production agricole a chuté en termes réel sur les dix dernières années, ce qui a eu pour conséquence, la hausse de prix des produits alimentaires, notamment des produits de grande consommation tels la banane, les légumes, la viande.....;
- Les impacts des phénomènes naturels ont altéré l'effet positif des investissements privés opérés dans le secteur agricole. Cependant, il existe un potentiel pour augmenter l'offre agricole, à condition que des politiques adressent les contraintes structurelles majeures liées aux infrastructures, au foncier, à l'accès au crédit.... ;
- L'inflation est en hausse après avoir été ramenée à environ 5% en moyenne entre 2012 et 2015. Elle a atteint 14,6% en avril 2017. La fonction de consommation « **Loyer du logement, énergie et eau** » connaît la plus forte hausse depuis 2004. Mais, il faut souligner que le poste « **Alimentation, boissons et tabac** » avec son poids de 49% dans l'IPC a une contribution de loin plus importante à l'inflation. Le taux d'inflation projeté initialement à 10,5% en moyenne annuelle est révisé à 15,1% ;
- Le crédit continue d'augmenter timidement, de 13% en glissement annuel pour le crédit en gourde et 1.7% pour le crédit en dollar;
- Les recettes fiscales ont stagné au premier semestre de l'exercice 2016-2017, en dépit de la hausse de l'inflation et de la dépréciation de la gourde, et, ce, en raison de pertes de recettes sur les produits pétroliers (8.8 milliards de gourdes durant la période allant du 1^{er} octobre 2016 au 31 mai 2017). Ainsi, la pression fiscale de 13,5% en 2015-2016 est prévue en baisse de 1,1 point de pourcentage pour cet exercice fiscal ;
- L'épargne publique (recettes-dépenses courantes) s'est réduite de telle sorte que la capacité du trésor public à effectuer des investissements est de plus en plus limitée;
- Les dépenses courantes augmentent dans une proportion inquiétante aux dépens de l'investissement public, lequel a chuté substantiellement sur les trois dernières années; les arriérés ont dépassé la barre de cinq (5) milliards de gourdes au 30 avril 2017.

Mesdames, Messieurs,

La situation des Finances Publiques est fortement préoccupante et requiert des mesures fermes pour gérer les risques et dégager des ressources nécessaires financement des programmes ambitieux devant permettre de dynamiser la croissance économique et de réduire la pauvreté. Dans ces conditions, il faut mettre de l'ordre en poursuivant les réformes pour assainir les finances de l'Etat, éliminer le gaspillage, développer des voies et moyens



Le Premier Ministre

financer et mettre en œuvre les programmes en vue d'une croissance vigoureuse et partagée. Il s'agit de préparer les bases pour un chantier de croissance sur les cinq prochaines années. Malgré tous ces problèmes, certains signaux demeurent positifs et confirment que l'environnement économique est en amélioration :

- une bonne pluviométrie observée à la fin du deuxième trimestre, a été favorable à la campagne de printemps mitigeant ainsi les effets de l'ouragan Matthew sur le secteur agricole ;
- les anticipations négatives et les spéculations sur le change ont commencé à se dissiper comme en témoigne un certain raffermissement de la gourde par rapport au dollar, soit 62,27 gourdes pour un dollar au 26 mai 2017 contre 69,39 gourdes au 4 avril 2017 ;
- le raffermissement de l'activité économique mondiale et l'évolution contenue de l'inflation ;
- la reprise même modérée des cours des produits pétroliers sur le marché international.

Sur le plan politique, le processus électoral de 2015 a connu un dénouement avec l'arrivée au pouvoir le 7 février 2017 d'un président élu et la ratification d'un gouvernement par le Parlement. Aussi, le spectre d'incertitudes politiques se dissipe progressivement mais les revendications bruyantes provenant de divers secteurs montrent que la précarité socioéconomique de la population reste un défi de taille et reflète aussi des insatisfactions latentes qui demandent à être considérées avec urgence et sans mettre en péril la viabilité de l'environnement nécessaire au progrès social et économique.

Sur le plan social, il faut noter des sources de préoccupations immédiates que sont :

- l'intensification, depuis novembre 2016, de la déportation des migrants haïtiens des Etats-Unis qui sont en situation irrégulière ;
- la détérioration de l'insécurité alimentaire, particulièrement dans le Grand Sud suite au passage de l'Ouragan Matthew en octobre 2016.

Mesdames, Messieurs les ordonnateurs des institutions de l'Administration d'Etat,

Le Gouvernement a un lourd défi à relever, lorsqu'on considère que la plupart des indicateurs de base sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) n'ont pu s'améliorer significativement depuis des années. Cette situation a fortement dégradé le tissu socio-économique de notre pays, désorganisé le fonctionnement de l'Administration et désagrégé la cohésion sociale. Ce budget intervient dans un contexte socio-économique difficile où les



populations fondent de grands espoirs dans le Gouvernement pour consolider la paix et les
Le Premier Ministre sortir des nombreuses difficultés auxquelles elles sont confrontées depuis de nombreuses
années.

A travers le budget 2017-2018, le Gouvernement veut répondre aux besoins prioritaires de la population, et mettre les bases structurelles de la croissance pour les 5 prochaines années. De ce fait, il entend investir prioritairement pour :

- augmenter la production agricole, réduire l'insécurité alimentaire et la faim ;
- accroître l'offre de logements par des politiques visant les différentes couches de la population ;
- réduire la vulnérabilité environnementale par des travaux d'aménagement, de protection et de conservation du littoral et des bassins versants ;
- créer rapidement des emplois au profit des jeunes à travers les activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), l'encadrement à la création d'entreprises, à l'entrepreneuriat ;
- mettre en place les infrastructures et le cadre incitatif pour le développement des secteurs prioritaires (agriculture, tourisme, construction, services/numérique/BPO) ;
- améliorer l'environnement des affaires en conduisant résolument les réformes appropriées, mettant en place les incitations et rendant disponibles les facteurs appropriés ;
- améliorer la sécurité de la population et leur accès à des services de base de meilleure qualité.

Le budget 2017-2018 accordera la priorité aux programmes à fort potentiel de croissance et de création d'emplois durables conformément aux promesses de campagne du Président de la République. Il s'agira de sortir de la logique d'allocation de crédits budgétaires à des institutions pour la réalisation de projets éparés sans nécessairement avoir une vision d'ensemble. Aussi, le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire, de par leur grande capacité à générer des emplois et à stimuler la croissance, ont été retenus par le gouvernement pour être les locomotives de la croissance pendant les cinq prochaines années.

Je vous demande de tenir compte, dans le cadre des travaux d'élaboration du budget, de la stricte application de l'arrêté relatif au train de vie de l'Etat, d'intensifier et soutenir les efforts de mobilisation de ressources, de veiller à une allocation de crédits budgétaires dans



Le Premier Ministre
un souci de rationalisation des dépenses publiques et de maximisation de l'efficacité de la dépense encourue. En ce sens, le projet de Loi de Finances de l'exercice 2017-2018 doit être en ligne avec les prévisions macroéconomiques suivantes :

- une croissance réelle de l'économie de 3,9% portée par une croissance soutenue de la valeur ajoutée du secteur agricole ;
- Une inflation de 13,4% en moyenne annuelle et de 11,4% en fin de période sur la base d'une légère appréciation de la monnaie locale, et de l'élimination totale de la subvention des produits pétroliers ;
- une pression fiscale aux environs de 12,7% ;
- des dépenses d'investissement en hausse par rapport aux prévisions du budget rectificatif de l'exercice précédent. La Stratégie adoptée consiste à effectuer des dépenses qui seront en lien direct avec la croissance de l'économie, impliquant de meilleures pratiques dans le système de gestion de l'investissement ;
- des réserves nettes de change correspondant à environ 5 mois d'importation ;
- un taux de change plus ou moins stable.

Se référant aux hypothèses de croissance, d'inflation et des mesures fiscales, il est prévu, pour l'exercice fiscal 2017-2018, une augmentation de 12% des recettes courantes. L'appui budgétaire externe attendu est estimé à près de 3,2 milliards de gourdes, légèrement inférieur à l'exercice précédent, et le déficit budgétaire ne dépassera pas la limite 3,2% du PIB.

Le budget 2017-2018 s'inscrit dans un processus de redressement de l'économie nationale et doit prioriser des secteurs susceptibles de favoriser la croissance économique, à savoir l'agriculture, la construction, l'éducation, la santé, et le tourisme, conformément à la vision du Gouvernement. Le choix est de faire de l'agriculture et de l'agro-transformation les principales locomotives de croissance de l'économie pour les cinq (5) prochaines années. A travers ce budget, le gouvernement se propose de lever les principales contraintes de développement du secteur agricole, d'accompagner le développement de chaînes de valeurs, et en particulier de construire et de réhabiliter les infrastructures agricoles et hydrauliques.

Nous sommes appelés à insuffler un nouvel élan ; un élan qualitatif à la vie politique, économique et sociale de notre pays. Au niveau de la politique économique, les grands chantiers qui devront retenir toute l'attention du Gouvernement seront :



Le Premier Ministre

la création d'emplois durables, notamment pour les jeunes ;

la réhabilitation et la réalisation de nouvelles infrastructures économiques, la modernisation du système des transports ;

- la modernisation de l'agriculture et le renforcement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises évoluant dans le domaine agricole, en leur offrant un accompagnement technique et en leur facilitant l'accès au financement ;
- le maintien de la stabilité macroéconomique ;
- la mobilisation des ressources publiques dans le cadre d'une gestion rigoureuse des finances de l'Etat ;
- la rationalisation des dépenses de l'État à travers la baisse du train de vie de l'Etat ;
- la recherche d'une meilleure cohérence dans les allocations des ressources de l'administration Centrale de l'État et d'autres institutions de l'Etat à caractère commercial et industriel de manière à administrer et contrôler les mouvements des comptes des entreprises publiques et organismes autonomes de l'Etat;
- la poursuite de la réforme des finances publiques, en particulier celle touchant le secteur de l'énergie électrique et la mobilisation des ressources domestiques;
- l'amélioration du cadre des affaires, le soutien au secteur privé et la promotion de l'investissement, en particulier de la diaspora, dans le secteur de la sous-traitance;
- la gestion transparente et optimale des ressources énergétiques et minières ;
- la promotion de l'émergence d'une Haïti économiquement prospère, socialement juste et écologiquement responsable par la mise en place d'actions susceptibles de soutenir les plus vulnérables, de renforcer le système de sécurité sociale et de générer des revenus et des emplois dans les milieux défavorisés ;
- le renforcement des institutions et la modernisation de l'État, ainsi que la promotion de la bonne gouvernance.

Au niveau de la politique sociale et culturelle, le Gouvernement devra insister sur :

- la lutte contre la pauvreté ;
- la réorganisation du système de santé ;
- la restructuration du système éducatif ;
- l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement.
- la mise en valeur de notre patrimoine culturel.

Dans cet ordre d'idées, je vous invite à soumettre vos propositions de dépenses pour l'exercice 2017-2018 sur la base des priorités ci-dessus définies, de la feuille de route



Le Premier Ministre

...née à chaque ministère. A cet égard, il convient de réexaminer les moyens dont vous disposez afin d'envisager des possibilités de dégager des économies de crédits qui pourraient être affectés au financement d'investissements prioritaires et aux nouvelles mesures que vous serez amenés à proposer.

Pour parvenir à l'évaluation des résultats de vos actions au regard des objectifs poursuivis, je vous demande de:

- définir des indicateurs de performance pertinents en rapport à vos domaines d'intervention ;
- préparer un exposé justifiant les besoins, les objectifs et la logique des interventions de votre institution;
- justifier les crédits sollicités tout en indiquant les résultats attendus ;
- soumettre les prévisions des revenus non fiscaux, éventuellement générés par votre institution ;
- préparer et transmettre le plan de passation de marchés de votre institution;
- élaborer et soumettre une programmation des dépenses de votre institution de manière à faciliter la gestion de trésorerie ;
- identifier les économies de crédits liées à l'application de l'arrêté portant sur le train de vie de l'Etat.

Mesdames, Messieurs les ordonnateurs des institutions de l'Administration d'Etat,

Le Gouvernement, malgré le temps imparti pour le travail, entend respecter l'échéance légale de dépôt au Parlement du projet de Loi de Finances, soit le 30 juin. Conscient de la lourde charge qui vous attend, il vous demande de consentir tous les efforts nécessaires pour transmettre le projet de budget consolidé de votre institution au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe dans le meilleur délai.

Jack Guy LAFONTANT
Premier Ministre
15 juin 2017